



Envoyé en préfecture le 26/09/2017
Reçu en préfecture le 26/09/2017
Affiché le
ID : 035-253502801-20170919-DB17_09_02-DE

EXTRAIT DE DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL du 19 septembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le 19 septembre à 9h30, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, 2d allée Jacques FRIMOT à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Auguste FAUVEL.

Date de la convocation : 24/04/2017

Etaient présents : Messieurs Auguste FAUVEL, Jacques BENARD, Philippe LETOURNEL, Marc HERVE, Joseph BOIVENT, et Yannick NADESAN

Pouvoir : aucun

Etaient absent(e)s excusé(e)s : André LEFEUVRE

Assistaient également : Monsieur Jean-Pierre TROUSLARD du SMG35

Nombre de Membres du Bureau présents : 6

Nombre de Membres du Bureau votants : 6

ADMINISTRATION GENERALE

N°17/09/02 Avis sur la SOCLE

Bureau Syndical du 19 septembre 2017

N°17/09/02 Avis sur la SOCLE

Rapport,

Vu le projet de stratégie d'organisation des compétences locales dans le domaine de l'eau (SOCLE)

Vu le courrier de saisine pour avis du 10.07.2017 du Président du comité de bassin

Vu le rapport du Président,

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers collègues, de bien vouloir :

1°) CONSTATER que l'organisation visée pour l'eau potable suite à la loi NOTRe sur le département d'Ille et Vilaine, à savoir 6 grands syndicats producteurs-distributeur fédérés au sein du SMG35 correspond très majoritairement aux propositions de la SOCLE. Notamment une structuration à taille pertinente pour l'exercice des solidarités « urbain-rural » et « amont-aval », la sécurisation de la ressource (tant en quantité qu'en qualité), la gestion durable et solidaire de la ressource et des infrastructures.

2°) EMETTRE un avis favorable à ce projet, cohérent avec l'organisation de l'Ille et Vilaine et celles prônées par le pôle des syndicats du grand ouest.

3°) DEMANDER de corriger l'erreur concernant le nombre de services d'eau potable en Ille et Vilaine : 42 au lieu des 315 notés (signalé par mel le 29 août).

Les membres du bureau adoptent ce rapport à l'unanimité.

Fait à Rennes, le 19 septembre 2017

Le Président,

Auguste FAUVEL

